

INFORMATIONS ET CONSEILS PREALABLES A LA CONCLUSION DU CONTRAT D'ASSURANCE
Fournis en application du Code des Assurances (Articles L 521-1 et R 521-1 et suivants)
CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE

PRESENTATION DU GROUPE ZÉPHIR SA

Société Anonyme au capital social de 6 000 000 €. Courtier d'assurance grossiste souscripteur : Siège social rue du Président Wilson - CS 10137 - 44144 CHATEAUBRIANT CEDEX. N° RCS B 350 460 754 Nantes. N° d'immatriculation au Registre des intermédiaires en assurance : 07 004 801 (site Internet : www.orias.fr).

GROUPE ZÉPHIR SA ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société GROUPE ZÉPHIR SA.

GROUPE ZÉPHIR SA n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance. GROUPE ZÉPHIR SA ne propose que les produits d'assurance qu'il conçoit et qu'il place auprès de compagnie ou mutuelle d'assurances. Il exerce l'activité de courtage d'assurance conformément à l'article L. 521-2, II, 1°, b) du Code des assurances. Pour obtenir la liste exhaustive de ces entreprises d'assurance vous pouvez vous rendre sur notre site internet à l'adresse suivante : www.groupe-zephir.fr

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

- Le Service Réclamation : par courrier à l'adresse du siège social ; GROUPE ZÉPHIR SA s'engage à accuser réception de votre réclamation dans le délai de 10 jours et à y répondre dans le délai de 2 mois.
- Si le différend persiste : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 Paris cedex 09,.

GROUPE ZÉPHIR SA est rémunéré sous la forme de commissions qui sont versées par les assureurs en pourcentage de la prime HT que vous réglez.

GROUPE ZÉPHIR SA est soumis au contrôle l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 PARIS CEDEX 09).

PRESENTATION DU PARTENAIRE DU GROUPE ZÉPHIR SA

Nom : AEC CONSEILS	Catégorie : ☒ Courtier d'assurance L. 521-2 - II 1 b (*) ☐ Mandataire d'intermédiaire d'assurance
Siège social : 22 RUE CHARLES CHAUMET 33140 VILLENAVE D ORNON	N° immatriculation ORIAS (www.orias.fr) : 12069078
Liens capitalistiques avec une entreprise d'assurance : ☒ Non ☐ Oui	
Nom des entreprises d'assurance :	

(*) Le partenaire du GROUPE ZÉPHIR SA vous exposera distinctement du présent document et sous sa propre responsabilité les conditions dans lesquelles il vous propose le contrat d'assurance ci-après.

En cas de réclamation, vous pouvez contacter :

- Le Service Réclamation.
- La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 – 75441 Paris cedex 09, ou sur www.mediation-assurance.org

LE PARTENAIRE est soumis au contrôle l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 PARIS CEDEX 09).

LE CONTRAT D'ASSURANCE ET LES FORMULES DE GARANTIES VOUS SONT PROPOSES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION, DE VOS EXIGENCES ET DE VOS BESOINS

Vous avez contacté l'un des partenaires du GROUPE ZÉPHIR SA afin de souscrire un contrat d'assurance AUTOMOBILE.

Nous vous remercions de préciser ci-après votre situation, vos exigences et vos besoins. C'est en fonction de ces éléments d'information que nous vous proposerons d'adhérer à la formule du contrat d'assurance correspondant aux besoins et exigences que vous nous décrivez.



DATE DE RENDEZ-VOUS : 25/06/21 à 11h00

Affaire nouvelle ☒ Avenant ☐

VOTRE SITUATION

Remplir et/ou cocher les cases suivantes

SOUSCRIPTEUR & CONDUCTEURS DESIGNES

Nom : ESTIVALET

Nom de jeune fille :

Prénoms : ARLETTE

Sexe : F ☒ M ☐

Adresse : 44 RUE DE LISLEFERME 33000 BORDEAUX

Zone : 4

Email : arlette.estivale@gmail.com

Tél :

Lieu de garage habituel du véhicule : 33000 BORDEAUX

Profession : Retraité

Si artisan, commerçant, n° de registre ou répertoire des métiers :

Date de naissance : 05-04-1954

Date de permis : 06-06-1972

Titulaire carte grise : OUI ☒ NON ☐ Si non, nom du titulaire, adresse, code postal, ville :

Nombre d'accidents durant les 36 derniers mois : 0 Responsable 0 Non responsable

dont corpo : 0 matériel : 0 vol/incendie : 0 bris de glaces : 0

Résilié par la précédente compagnie : OUI ☐ NON ☒ Si oui, motif : Date résiliation : ____/____/____

Test d'alcoolémie : Positif ☐ Négatif ☒ Si positif, taux relevé : Délit de fuite : OUI ☐ NON ☐

Permis : Suspendu ☐ Annulé ☐ Autre : Durée suspension : mois Motifs :

CONDUCTEUR SECONDAIRE

Nom : Nom de jeune fille :

Prénoms : Date de naissance : ____/____/____

Profession : Date de permis : ____/____/____

VEHICULE A ASSURER

Marque : MINI

Modèle : PACEMAN

Type mine : SS11 (VTC)

Puissance : 7

Immatriculation : CW-658-LK

1ère mise en circulation : 01-07-2013

Groupe : 13

Classe : D

Valeur à neuf : 27450 €

Caravane / Remorque + 750 kg (immatriculation) : Poids : 500 kg

Usage : ☐ tous déplacements ☐ affaire ou commerce ☐ commerçants et artisans ☐ déplacements privés

☒ retraités

☐ salarié : privé/trajet

☐ fonctionnaires, assimilés et ecclésiastiques

☐ exploitations agricoles et salariés agricoles

☐ étudiant

VOS EXIGENCES & VOS BESOINS

GARANTIES & FORMULES

Niveaux de garanties	ZÉPHIR Solutio		
	Tiers	Tiers +	Tous Risques
Responsabilité civile	✓	✓	✓
Défense pénale et recours suite à accident	✓	✓	✓
Protection juridique	✓	✓	✓
Assistance (franchise 50 km en cas de panne)	✓	✓	✓
Garantie protection du conducteur (engagement maximum 150 000 €)	✓	✓	✓
Vol et incendie avec franchise		✓	✓
Bris de glaces avec franchise		✓	✓
Catastrophes naturelles avec franchise		✓	✓
Catastrophes technologiques		✓	✓
Vol isolé des éléments du véhicule suite à effraction, vol ou tentative de vol du véhicule : maximum 500 €		✓	✓
Dommages tous accidents avec franchise			✓

OPTION(S)

- ☒ Rachat franchise Assistance en cas de panne (0 km)
☐ Extension de la Garantie Protection du Conducteur ☐ 300 000 € ☐ 500 000 €
☒ Kilométrage limité ☒ -10 000 km / an ☐ -15 000 km / an - En cas de dépassement du kilométrage, une surprime de 20% sera appliquée avec un minimum de 60 €.
☒ Rachat franchise bris de glaces
☐ Véhicule de remplacement 3 jours en cas d'accident, vol ou incendie
☐ Véhicule de remplacement 3 jours en cas de panne, accident, vol ou incendie
☐ Véhicule de remplacement 5 jours en cas de panne, 10 jours en cas d'accident, 15 jours en cas de vol ou incendie

Vous avez choisi la formule de garantie : Tiers ☐ Tiers + ☐ Tous Risques ☒

Nous pouvons vous proposer le contrat d'assurance AUTOMOBILE : ZÉPHIR Solutio

Montant des franchises applicables :

- * franchise vol, incendie et dommages :
☐ Rachat total de franchise ☐ Franchise Médium de 270€ ☒ Franchise Maxi de 320€
 * la garantie catastrophes naturelles 380 €

Souscrit et placé auprès de : ALLIANZ IARD, 1 cours Michelet, CS 30051 92076 Paris La Défense cedex

NOTRE SOLUTION

Compte tenu de vos exigences et besoins, nous pouvons vous proposer le contrat d'assurance AUTOMOBILE : ZÉPHIR Solutio

Motivation du conseil :

TARIFICATION

Coef. bonus / malus retenu : 0.50

Prime annuelle TTC : 516 €

Prime mensuelle TTC : 43 €

Fractionnement : Annuel ☐ Semestriel ☐ Mensuel (prélèvement automatique obligatoire) ☒

Prélèvement automatique : OUI ☒ NON ☐ Echéance annuelle : 01/01/21

Lors de la première prime au comptant, il y a lieu d'ajouter :

- La contribution attentat de 5,90 €

ALERTE :

* TRES IMPORTANT : Les modalités d'application du contrat et des garanties ci-dessus sont détaillées dans les Dispositions Particulières et Générales. Les Dispositions Générales et Particulières précisent notamment les conditions, montants et limites de garanties ainsi que les exclusions applicables.

☒ Je reconnais avoir pris connaissance du présent document avant la conclusion du contrat d'assurance proposé et déclare avoir expressément refusé les garanties, les options et contrats non choisis.

☒ Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des Dispositions Générales valant note d'information et/ou notice d'information présentant les garanties et exclusions de garanties et avoir ainsi effectué mon choix en parfaite connaissance de cause.

Fait en trois exemplaires, à Bormma, le 03/12/24

Signature de l'intermédiaire :

Signature du souscripteur :

« Les informations recueillies par GROUPE ZÉPHIR SA, Courtier en assurance, société anonyme au capital social de 6 000 000 € immatriculée au RCS de NANTES B 350 460 754, et dont le siège social est au Rue du Président Wilson - CS 10137 - 44144 CHÂTEAUBRIANT Cedex, font l'objet d'un traitement informatique destiné à la préparation, la conclusion, la gestion et l'exécution de votre devis ou contrat, l'application de la réglementation en matière de Lutte contre le blanchiment de capitaux, et le financement du terrorisme, de lutte contre les fraudes, la mise en place de virements ou prélèvements bancaires, et la réalisation d'études statistiques. Elles sont conservées 5 ans ou 10 ans à compter de la fin du contrat.

Les destinataires des données sont les assureurs, les intermédiaires d'assurance, et éventuellement leurs sous-traitants, qui interviennent dans le cadre de l'exécution ou de la gestion de votre contrat, et le cas échéant, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Les données peuvent également être transmises s'il y a lieu, à toutes personnes intervenant au contrat tels qu'avocats, experts, auxiliaires de justice et officiers ministériels, curateurs, tuteurs, enquêteurs, professionnels de santé, médecins-conseils, aux organismes sociaux lorsqu'ils interviennent dans le règlement des sinistres et des prestations. Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire du contrat).

Conformément à la loi « informatique et libertés » de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et 2018 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit (avec copie d'une pièce d'identité) : DPO adresse de notre siège social.

Vous avez la faculté d'introduire une réclamation :

- Sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne.
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Exemplaire SOUSCRIPTEUR ☐
Exemplaire PARTENAIRE ☐
Exemplaire Groupe ZÉPHIR SA ☒

VOTRE CONSEILLER :

Cbt AEC CONSEILS
22 RUE CHARLES CHAUMET
33140 VILLENAVE D ORNON
Tél: 06-07-05-88-61
Email: contact@aecconseils.fr
Orias n° 12069078 www.oriass.fr

DISPOSITIONS PARTICULIERES N° S14142849
A LA POLICE 54 449 671 A EFFET DU 20-07-2021 A 00H00

ZÉPHIR SOLUTIO



ASSURÉE

Titre : **Madame**
Nom : **ESTIVALET**
Adresse : **44 RUE DE LISLEFERME**
Code postal : **33000**
Date de naissance : **05/04/1954**
Email : **arlette.estivale@gmail.com**

Prénom : **ARLETTE**
Ville : **BORDEAUX**
Profession : **Retraité**

VÉHICULE

Marque : **MINI**
Modèle : **PACEMAN**
Version : **COOPER 122 PACK RED HOT CHILI**
Type mines : **SS11**
Puissance : **7 CV**
Groupe - classe : **13 D**

Date de 1ère mise en circulation : **01-07-2013**
Date d'acquisition : **01-02-2016**
Lieu de garage : **33000 BORDEAUX (4)**
Immatriculation : **CW-658-LK**
Remorque/caravane : **moins de 750 kg**

CONDUCTEUR PRINCIPAL

Nom - prénom : **ESTIVALET ARLETTE**
Date de naissance : **05-04-1954**
Permis valide obtenu le : **06-06-1972**
Situation matrimoniale : **divorcé(e)**
Sexe : **féminin**
Coefficient bonus/malus : **0.50 depuis 3 ans et plus**

Usage : **Retraités**
Sinistre(s) sur 36 mois :
0 matériel responsable
0 matériel non responsable
0 corporel non responsable
0 vol et incendie
0 bris de glace

COTISATION

Le montant de votre cotisation annuelle s'élève à 385,36 €HT soit **522 €TTC** (dont 5,90 € de contribution attentat) compte tenu d'un coefficient bonus-malus de **0.50 depuis 3 ans et plus depuis 3 ans et plus**.

Vous avez choisi un règlement **mensuel** par prélèvement automatique sur le compte de **ESTIVALET ARLETTE**

FR76 1330 6001 0766 0008 9413 674

Vous serez prélevé le 5 de chaque mois. Le fractionnement est une facilité de paiement accordé par le Groupe Zéphir.

Votre échéance annuelle est le **01/08**.

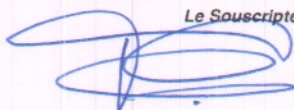
Votre cotisation au comptant du **20/07/2021** au **01/09/2021** s'élève à 45,41 €HT soit **66 €TTC**.

Dont catastrophes naturelles : 0,21 €HT soit 0,25 €TTC

Dont taxe attentat : 5,90 €

Fait à le 09-12-2021,

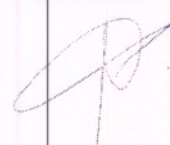
Le Souscripteur



Les Conducteurs Désignés

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Pour l'Assureur




ZMA-36
STAT 4.52
Édité le 09-12-2021 à 11:10

VOTRE CONSEILLER :

Cbt AEC CONSEILS
22 RUE CHARLES CHAUMET
33140 VILLENAVE D ORNON
Tél: 06-07-05-88-61
Email: contact@aecconseils.fr
Orias n° 12069078 www.oriass.fr

DISPOSITIONS PARTICULIERES N° S14142849
A LA POLICE 54 449 671 A EFFET DU 20-07-2021 A 00H00

ZÉPHIR SOLUTIO



GARANTIES - FORMULE TOUS RISQUES

FRANCHISE

Responsabilité civile (1)
Responsabilité civile remorque caravane
Défense pénale et recours suite accident (2)
Protection Juridique

320 €

320 €

Vol

Attentats et actes de terrorisme

Vol isolé des éléments du véhicule (3)

320 €

Incendie

sans franchise

Bris de glaces

380 €

Catastrophes naturelles

sans franchise

Catastrophes technologiques

320 €

Dommages tous accidents

Garantie protection du conducteur engagement maximum 150000 € avec franchise relative AIPP de 15%

(1) Dommages corporels illimités - Dommages matériels et immatériels limités à 100 000 000 € dont 1 500 000 € pour les dommages d'atteinte à l'environnement et/ou pollution et 1 500 000 € pour les dommages aux aéronefs

(2) Défense pénale et recours suite à accident (plafond d'intervention 7700 €)

(3) Par dérogation à l'article 17 des Dispositions Générales régissant le présent contrat, il est précisé que l'ensemble des équipements composant le véhicule de série assuré ainsi que les options d'origine, accessoires et aménagements hors série, à l'exclusion des appareils radio et assimilés, sont couverts à concurrence de 500 euros dès lors qu'ils sont volés indépendamment du véhicule assuré lui-même.

OPTIONS DE GARANTIES

Rachat franchise Assistance en cas de panne (0 km)

Kilométrage limité - de 10 000 km/an

Rachat franchise bris de glace

CLAUSES PARTICULIÈRES APPLICABLES

- PRET DE VEHICULE - Franchise de 760 €

Il est précisé qu'une franchise de 760 €, tant pour les dommages causés à autrui que pour les dommages subis par le véhicule, cumulée à celle pouvant exister par ailleurs au contrat s'appliquera :

- au conducteur, non désigné aux Dispositions Particulières, titulaire d'un permis de plus de 3 ans et ne pouvant justifier d'une assurance personnelle dans les 36 derniers mois. Cette franchise sera doublée si le conducteur est titulaire d'un permis de moins de 3 ans,
- au conjoint/concubin du souscripteur titulaire d'un permis de moins de 3 ans.

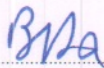
- KILOMETRAGE LIMITE

L'assuré déclare effectuer au maximum 10 000 kms par an. En cas de dépassement une surprime de 20% sera appliquée avec un minimum de 60 euros.

Il est précisé que le kilométrage déclaré à la date d'effet du présent certificat est de 63200 kms.

- CLAUSE SPECIALE GARANTIE 'VOL'

L'indemnité due sera réduite de 50% en cas de vol de véhicule commis alors que les clefs du véhicule se trouvaient à l'intérieur ou sur celui-ci. La réduction de 50% n'est toutefois pas applicable si le vol a été commis à l'intérieur d'un garage individuel (ou un box) dès lors qu'il y a eu effraction des moyens de fermeture dudit garage (ou box).

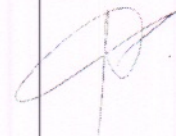
Fait à  le 09-12-2021,

Le Souscripteur

Les Conducteurs Désignés

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Pour l'Assureur



VOTRE CONSEILLER :

Cbt AEC CONSEILS
22 RUE CHARLES CHAUMET
33140 VILLENAVE D ORNON
Tél: 06-07-05-88-61
Email: contact@aecconseils.fr
Orias n° 12069078 www.orias.fr

DISPOSITIONS PARTICULIERES N° S14142849
A LA POLICE 54 449 671 A EFFET DU 20-07-2021 A 00H00

ZÉPHIR SOLUTIO



DUREE DU CONTRAT

Le contrat est renouvelé par tacite reconduction chaque année à sa date d'échéance principale, sauf dénonciation par l'une des parties dans les conditions prévues aux Dispositions Générales.

DECLARATIONS DU SOUSCRIPTEUR

Le souscripteur déclare que lui même ou les conducteurs désignés :

- ont été garantis personnellement au cours des 36 derniers mois sans interruption avec 0 sinistre responsable et 0 sinistre non responsable(s).
- n'ont pas au cours des 36 derniers mois précédents la souscription fait l'objet de sanctions pénales ou administratives non amnistées pour des faits en relation avec la conduite automobile, ni de résiliation ou de nullité de contrat appliquées par un précédent Assureur.

Le Souscripteur confirme l'ensemble des déclarations contenues ci-dessus et déclare avoir été informé que TOUTE OMISSION, INEXACTITUDE ou FAUSSE DECLARATION pourraient entraîner la NULLITE DU CONTRAT ou exposer l'assuré à supporter tout ou partie des indemnités en cas de sinistre (Articles L113-8 et L113-9 du Code des Assurances).

Le souscripteur déclare également que :

- le véhicule est un véhicule de la série courante et n'a pas subi de transformation nécessitant une demande de réception à titre isolé à la Préfecture (article R321-16 du Code de la route).
- le véhicule n'est pas utilisé pour le transport de matières dangereuses, pour le transport à titre onéreux de voyageurs ou marchandises.

Vous reconnaissez avoir reçu, pris connaissance et accepté préalablement à la conclusion du contrat et en temps utile pour vous permettre de prendre une décision éclairée, les éléments suivants :

- Le **document d'information** sur le produit d'assurance Zéphir Solutio ref IPID SOLUTIO/0918
- Les présentes **Dispositions Particulières (page 1 à 3)**
- Ainsi que, à titre de projet de contrat, les documents le composant, dont vous acceptez le contenu sans restriction ni réserve :
- Les **Dispositions Générales réf ZSOL/CG/0321**

Le souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des **Dispositions Générales réf. ZSOL/CG/0321** qui lui ont été remises préalablement à la souscription du contrat et les accepter et avoir pris connaissance des facultés de renonciation en cas de démarchage ou de souscription à distance qui y sont indiquées.

Il est souscrit par le Groupe Zéphir S.A - CS 10137 - 44144 Châteaubriant Cedex, auprès de ALLIANZ IARD, 1 cours Michelet, CS 30051 92076 Paris La Défense cedex sous le n° 54 449 671.

Il est précisé que :

- Les présentes garanties sont souscrites auprès de la compagnie d'assurance ALLIANZ IARD, 1 cours Michelet, CS 30051 92076 Paris La Défense cedex sous le n° 54 449 671
- La garantie Protection Juridique automobile est souscrite auprès de SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PROTECTION JURIDIQUE (Immeuble DIAMANT 14/16 rue de la République 92800 PUTEAUX) dans le cadre d'un contrat groupe portant le n° 504.536
- La garantie Zéphir Assistance est souscrite auprès de MONDIAL ASSISTANCE ((Tour Gallieni II) 36 av du Général de Gaulle 93175 Bagnolet Cedex) dans le cadre d'un contrat groupe portant la référence 921640.

Nous avons confié la gestion des sinistres « Défense Pénale et Recours Suite à Accident » à un service autonome et distinct : Service Défense Pénale et Recours Suite à Accident TSA 71016 92076 Paris La Défense Cedex, ou tout autre organisme qui lui serait substitué et qui vous aura été signalé par tout moyen.

N° ORIAS : 07 004 801 - Site web : www.orias.fr - Entreprise soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 PARIS CEDEX 09

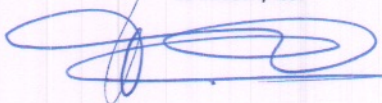
Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261 C 2° du Code Général des impôts

Facture établie par le Groupe Zéphir pour le compte de ALLIANZ IARD 1 cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX Cedex ident TVA : FR 76542110291.

Le souscripteur peut demander communication et rectification de toute information le concernant qui figurait sur tout fichier à usage de la Société ou de ses organismes professionnels (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).

Fait à le 09-12-2021,

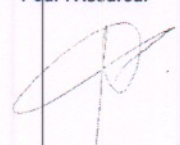
Le Souscripteur



Les Conducteurs Désignés

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Pour l'Assureur



VOTRE CONSEILLER :

Cbt AEC CONSEILS
22 RUE CHARLES CHAUMET
33140 VILLENAVE D ORNON
Tél: 06-07-05-88-61
Email: contact@aecconseils.fr
Orias n° 12069078 www.orias.fr

DISPOSITIONS PARTICULIERES N° S14142849
A LA POLICE 54 449 671 A EFFET DU 20-07-2021 A 00H00

ZÉPHIR SOLUTIO



DECLARATIONS DU SOUSCRIPTEUR (SUITE)

Traitement et Communication des informations :

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement à votre courtier et aux entreprises du Groupe ALLIANZ IARD; mais également aux différents organismes et partenaires en lien avec les entreprises du Groupe ALLIANZ IARD.

Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union Européenne. Dans ce cas, nous concevons des garanties spécifiques pour assurer la protection complète de vos données.

Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre contrat. Une fois ce dernier fermé, elles sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité ou effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite au Groupe Zéphir rue du Président Wilson - CS 10137 - 44144 Châteaubriant Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détail, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et les sites internet d'Allianz et de votre courtier.

Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au cœur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Réclamation :

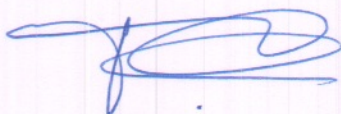
En cas de difficultés, consultez d'abord votre interlocuteur habituel du Groupe Zéphir. Si sa réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez adresser votre réclamation par simple lettre ou courriel à l'adresse suivante : Allianz - Relations Clients, Case Courrier S1803 - 1 cours Michelet - CS 30051-92076 Paris La Défense Cedex. Courriel : clients@allianz.fr

Allianz France adhère à la charte de la médiation de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances. Aussi, en cas de désaccord persistant et définitif, vous avez la faculté, après épuisement des voies de traitement internes indiquées ci-dessus, de faire appel au Médiateur Indépendant dont les coordonnées postales sont les suivantes :

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris cedex 09,

Fait à le 09-12-2021,

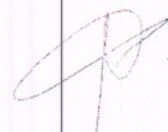
Le Souscripteur



Les Conducteurs Désignés

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

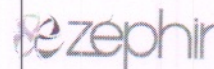
Pour l'Assureur





Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Groupe Zéphir SA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Groupe Zéphir SA.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Débiteur

Référence unique du mandat (RUM) : **S14142849-001**

Votre nom : **ESTIVALET ARLETTE**

Votre adresse : **44 RUE DE LISLEFERME**

Code postal : **33000**

Ville : **BORDEAUX**

Pays : **FRANCE**

IBAN : **FR76 1330 6001 0766 0008 9413 674**

BIC : **AGRIFRPP833**

N° de contrat : **S14142849**

Type de paiement : ☒ **Récurrent** ☐ **Ponctuel**

Fait à, le 09-12-2021,

Signature :



Les informations contenues dans le présent document ne sont destinées à être utilisées par le GROUPE ZÉPHIR que pour la gestion de la relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique.

Ce mandat vaut pré-notification pour les prochains prélèvements SEPA qui seront effectués dans les conditions décrites dans vos conditions particulières.